

■ **Fondation Agnès Delachaux**, à Neuchâtel, CH-645-1006491-6, favoriser le bien-être social et culturel (FOSC du 25.06.1999, p. 4273). Junier Clerc Caroline n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Delachaux Thierry, membre du conseil de fondation, nommé vice-président, maintenant domicilié à Zurich, continue à signer collectivement à deux avec le président ou le secrétaire. Hauser Marie-Christine, de Cortaillod, à Boudry, est membre du conseil de fondation; elle n'exerce pas la signature sociale.
Journal no 1449 du 30.05.2006
(03403466 / CH-645.1.006.491-6)